

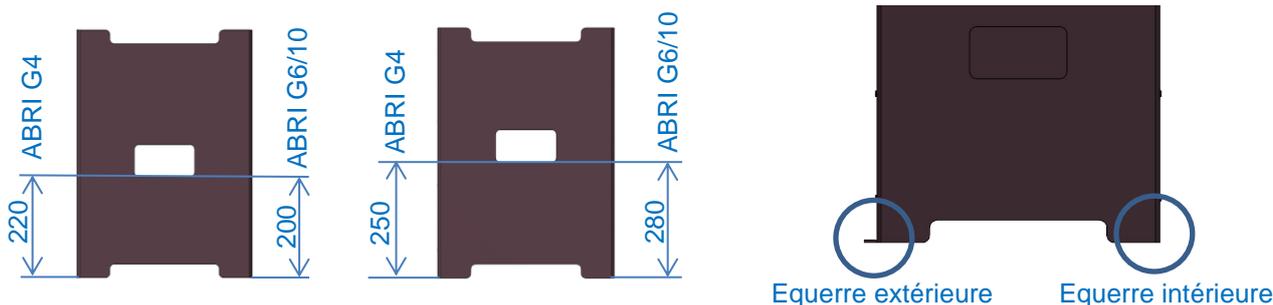
INFORMATION :

Les abris extérieurs pour compteur G4 à G10 sont destinés au remplacement des abris fibrociment. Ils sont de volume identique et offrent les mêmes caractéristiques de protection. La matière qui les compose est le PVC extrudé, celle-ci garantit la catégorie M1 pour la protection incendie, la meilleure tenue aux UV et la communication pour les compteurs communicants.

CONSIGNES D'UTILISATION :

L'abri extérieur pour compteur G4 à G10 se pose sans outillage, son assemblage est réalisé par rivet à pose manuelle.

- 1) Vérifier les choix des options de montage :
 - a. Hauteur du totalisateur pour les sens de montage de la face avant.
 - b. Orientation des équerres de fixation, intérieur ou extérieur au coffret.



- 2) Assemblage des faces par rivetage :
 Pose d'un rivet :



Présentation du rivet



Mise en place du rivet



Verrouillage du rivet

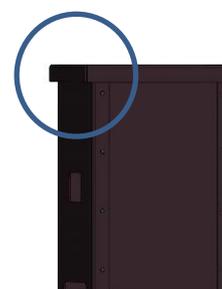
- 3) Fixation au sol.

La fixation peut-être réalisée à l'aide sardine type « tire-bouchon » pose avec l'outil spécifique.



- 4) Pose du toit.

Celui-ci est directement posé sur les faces assemblées en faisant déborder celui-ci vers l'avant type « casquette ».



CONSIGNES DE SECURITE :

Lors de la pose des sardines, identifier auparavant les passages de canalisation est prendre toutes les précautions afin de ne pas les blesser lors de la pénétration en terre.